

## Certification de l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion (ACQPA) - Opérateurs Niveau 3

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Industrie - Traitements thermiques et traitements de surfaces**
  - **Construction, bâtiment et travaux publics - Second oeuvre**

La certification vise la protection anticorrosion de structures métalliques pour les ouvrages de génie civil ou de bâtiment, les constructions industrielles ainsi que les équipements techniques associés. Ces travaux sont issus aussi bien du secteur privé que public qui ont en commun des critères d'exigence et de qualité extrêmement précis et élevés:

- industrie: chimie, agro-alimentaire, pétrochimie, sidérurgie, nucléaire, ...

- génie civil: infrastructures de transport (ponts routiers ou ferroviaires, ...)

- bâtiment: charpentes, bardages, ...

La certification vise aussi bien les travaux neufs que les travaux de maintenance.

Code(s) NAF : **25.11Z**, **43.34Z**

Code(s) NSF : **254**

Code(s) ROME : **H3404**

Formacode : —

Date de création de la certification : **27/06/1994**

Mots clés : **OPERATEUR CONDUCTEUR TRAVAUX**, **ANTICORROSION**, **PEINTURE**, **ACQPA**

### Identification

Identifiant : **970**

Version du : **26/06/2015**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [NF T30-609-2: Peintures et vernis - Norme de certification des opérateurs - Partie 2 : niveau 3 : conducteur de travaux pour la mise en oeuvre des revêtements anticorrosion des structures métalliques](#)
- [Marchés Publics de Travaux - CCTG - Fascicule N°56 - Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion](#)
- [Règlement Particulier de Certification ACQPA des Opérateurs de Niveau 3 - Conducteur de travaux](#)

Non formalisé :

- **Action de la filière peinture anticorrosion dont les membres ont souhaité une démarche qualitative pour les travaux de protection, ceci conjointement avec les grands donneurs d'ordre publics et privés**

Norme(s) associée(s) :

—

## Descriptif

### Objectifs de l'habilitation/certification

Attester que le personnel maîtrise des capacités professionnelles pour organiser, diriger et faire réaliser les travaux en protection anticorrosion par peinture dans le respect des règles techniques, des documents d'assurance qualité, et des plans de prévention hygiène, sécurité et environnement. Le conducteur de travaux Opérateur Niveau 3, doit être capable d'encadrer les opérateurs de Niveau 1 et de Niveau 2.

### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- pas de lien direct

### Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification ACQPA Niveau 3 valide l'aptitude du personnel pour l'organisation et la supervision de travaux de protection anticorrosion par peinture. La connaissance et la maîtrise des compétences suivantes sont visées:

- technologie des peintures et revêtements pour les aciers de construction
- règles hygiène, sécurité, environnement
- assurance qualité et contrôles de conformité
- gestion organisationnelle et économique d'un chantier
- fonction et responsabilité d'un conducteur de travaux
- gestion des relations avec les autres intervenants (interne entreprise / externe)

### Modalités générales

L'examen de certification se déroule sur une journée après une période de formation obligatoire de 4 jours. Il consiste en une épreuve théorique pour le contrôle des connaissances générales et des épreuves pratiques en situation pour la maîtrise opérationnelle technique. Cet examen est réalisé sous la conduite d'un examinateur indépendant.

### Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

## Public visé par la certification

Salariés

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

L'obtention de la certification ACQPA Opérateurs permet:

- d'attester d'une qualification de compétences pour les travaux de peinture anticorrosion
- d'identifier son niveau professionnel dans l'organisation de l'entreprise

### Pour l'entité utilisatrice

La certification ACQPA Opérateurs permet:

- de recruter un personnel compétent
- de justifier d'un personnel qualifié par tierce partie
- d'améliorer la qualité des travaux et de réduire ainsi les coûts de non qualité
- d'harmoniser les pratiques au sein de l'entreprise
- de respecter les objectifs QHSE

- de répondre aux appels d'offres où une certification est demandée (marchés de travaux publics et marchés de grands donneurs d'ordre privés)
- d'assurer la lisibilité de l'organisation vis à vis du client et du contrôle extérieur
- de valoriser l'image de l'entreprise

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Dossier de candidature attestant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la peinture industrielle avec un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine de la peinture industrielle, dont au moins 1 an sur les deux dernières années en tant que responsable travaux.

Maîtrise des connaissances théoriques et pratiques requises pour répondre au niveau de certification demandé.

Suivi du module de 4 journées de formation pour mise à niveau et actualisation des connaissances.

### Compétences évaluées

Aptitude à maîtriser:

- les connaissances techniques en peinture anticorrosion (supports, produits, ...)
- la gestion économique d'un chantier (approvisionnement, ....)
- les connaissances QHSE
- les contrôles qualité

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Opérateurs Niveau 3 avec les titres suivants:

- **Conducteur de travaux** si l'expérience professionnelle est de 5 ans d'expérience dans le domaine de la peinture industrielle, dont 2 ans en tant que responsable travaux au cours des 3 dernières années.
- **Assistant Conducteur de travaux** si l'expérience professionnelle est de moins de 2 ans d'expérience en tant que responsable travaux dans le domaine de la peinture industrielle au cours des 3 dernières années.

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

certificats et badges nominatifs (avec photographie)

### Centre(s) de passage/certification

- INSAVALOR (Lyon) <http://www.insavalor.fr/insavalor/Certification-ACQPA.html>
- SEATECH (Toulon) <http://www.seatech.fr/sim.html>

## Plus d'informations

### *Statistiques*

63 certificats Opérateurs N3 actifs en janvier 2015

L'ACQPA délivre une douzaine de certificats par an (base sur les 5 dernières années), en fonction du nombre d'inscriptions et du taux de réussite.

### *Autres sources d'information*

—